

3 juillet 2025

2^{ème} présentation collective

Projet de 6 logements à Auneau

Communauté de communes des portes Euréliennes d'Île de France

Présents :

- DUCERF, maire d'Auneau Bleury-Saint-Symphorien
- GUITTARD Laurence, CCPEIF
- SAVARD, Habitat Eurélien
- ROBERT Mélanie, AS MDS d'Auneau
- AJAANI Bouchra, Vago gestion
- HORNBERGER Graziella
- DOURLET Elvina,
- DOURLET Rose
- MOGGIA Johnny
- DOURLET Savora
- DOURLET Sarah
- LAFLEUR Marie-Jeanne
- LEMOINE Agathe, Tsigane Habitat

Objectif initial : Point d'étape

• Déménagement par étapes

- Les barillets sont actuellement en train d'être changés sur l'aire d'accueil. Au fur et à mesure que les blocs seront disponibles, Bouchra AJANNI ira voir les familles une par une afin qu'elles puissent déménager sur l'aire réglementaire. Un état des lieux sera effectué avant l'installation. Les familles continueront de payer 60€ par mois.
- Durant la semaine du 7 au 11 juillet, la dalle en béton présent devant le mobil-home de Johnny MOGGIA et Rose DOURLET sera cassée par une entreprise qui interviendra à la demande de Monsieur le Maire.
- Deux bennes seront déposées à l'entrée du terrain afin que les familles puissent dégager le terrain de tous les éléments non-nécessaires. Le tri et le débarrassage sera effectué durant l'été.
- La CCPEIF aura la charge de débarrasser l'algéco sanitaire ainsi que les légo.
- Monsieur MOGGIA Henry souhaite un courrier officiel précisant les modalités de son installation à l'extrême Est du projet. Ce courrier devra être remis formellement à Monsieur MOGGIA.

• Échanges

• Les aménagements

- Des robinets poussoirs peuvent être mis en place pour les lavabos, mais pas pour la douche.
- Il n'y aura pas de fenêtre dans la salle de bain et il y aura un bac extraplat pour la douche.
- Selon le travail des entreprises, les plans peuvent légèrement être modifiés, ce qui peut entraîner des conséquences sur la taille des terrains. Le plan de la maison peut également être modifié à la marge, notamment pour le positionnement du ballon thermique (à la demande d'une famille).
- Afin d'éviter les intrusions, les familles demandent la possibilité d'installer un portail à l'entrée du chemin.

- Des merlons/buttes de terres seront prévus autour du projet afin de limiter le bruit de la route et de couper du vent. Monsieur MOGGIA Johnny propose de réaliser cet aménagement paysager.
- La taille du portail pourra être revue avec les familles en octobre.
- Une cabane de jardin a été demandée par les ménages :
 - o Moins de 5m² : pas de demande particulière
 - o Entre 5m² et 19m² : faire une déclaration de travaux auprès de la mairie et du bailleur.
 - o Cela pourra être négocié le moment venu.

• Informations globales

- L'arrêt de bus ne changera pas de place.
- La relève des ordures ménagères sera effectuée au bout du chemin, le long de la route.
- Une microstation d'assainissement sera installée.
- Le sol extérieur sera en stabilisé ou en calcaire.

Tours, le 4 juillet 2025